



PROCEDURE	PU- OPC.01.02
	Version C
Pré admission	Page 1/2
	Date : 30/12/2016

Rédigée par IDEC / Cadre de santé 	Validée par La Cellule Qualité 	Approuvée par Le Comité Qualité Gestion des risques et des Vigilances 
Date 05/01/17	Date 05/01/2017	Date 5 10 11 2017

OBJET

Cette procédure a pour fonction de définir les modalités prises par l'HAD Béarn et Soule pour une pré admission.

DOMAINE D'APPLICATION

Cette procédure s'applique à toutes les demandes remplissant les critères d'admission.

PRINCIPE

Lors de la visite de pré admission, le cadre de santé ou l'IDE coordinateur :

- Remplit la fiche d'évaluation de pré admission
- Évalue les besoins spécifiques du patient
- Évalue les besoins du patient en matériel
- Informe le patient ou son entourage sur l'organisation de la structure à l'aide du livret d'accueil
- Informe le patient sur ses droits : utilisation des données de santé, personne de confiance, directives anticipées, accès dossier médical
- Informe le patient et/ou son entourage sur le contrat d'engagement et remet le document
- Remet et explique la fiche de désignation de la personne de confiance
- Remet et explique le formulaire "information du patient"

Cette étape peut être à tout moment interrompue selon les critères donnés dans l'annexe « motifs de refus ».

Dans tous les cas, si la demande de prise en charge provient d'une structure ou d'un autre prescripteur autre que le médecin traitant, celui-ci est informé et donne oralement son accord dans l'attente d'une validation écrite. S'il n'y a pas d'accord, d'autres solutions sont étudiées.

Si le patient est dans une structure médicale, une visite du domicile du patient est indispensable. Dans ce cas, un rendez-vous est organisé avec un des membres de l'entourage du patient.

Le cadre de santé et/ou l'IDEC rédige la macrocible d'entrée (MTVED) qui pourra être modifiée lors de l'admission. Il est joint systématiquement dans le dossier de soins au domicile sauf contre ordre de l'IDEC qui le notifiera dans le dossier. Pour les patients en ESMS, rédaction du protocole d'accord nominatif d'intervention et planification personnalisée de soins partagée.

DOCUMENTS QUALITE EN REFERENCE

PU-OPC.01.04	Procédure Prise en charge en soins palliatifs
PG-DPA.01	Procédure générale de gestion du dossier patient
E-OPC.01.02.01.01	Fiche de désignation de la personne de confiance
A-OPC.01.01.02	Motifs de refus
A-OPC.01.02.01.01	Le MTVED
E-OPC.01.02.01.03	Fiche d'évaluation préadmission

